

News Release

Department of
External
Affairs



Communiqué

Ministère des
Affaires
extérieures

Nº 089

Le 25 avril 1989

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES

DÉPOSE LE RAPPORT AU PARLEMENT

DE LA FONDATION ASIE-PACIFIQUE DU CANADA

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déposé aujourd'hui devant le Parlement un rapport sur les quatre premières années d'activités de la Fondation Asie-Pacifique du Canada. Créée en 1984 par une loi du Parlement, sur consentement unanime de toutes les formations politiques, la Fondation Asie-Pacifique du Canada a pour objectif de promouvoir la compréhension entre le Canada et les pays de l'Asie-Pacifique.

M. Clark a fait remarquer que l'Asie-Pacifique est aujourd'hui pour le Canada le deuxième marché d'exportation après les États-Unis et la principale source de néo-Canadiens. "Il est évident, à mes yeux, que l'Asie-Pacifique représente un nouveau point d'attraction de plus en plus important pour l'avenir économique et social du Canada." "La Fondation Asie-Pacifique, a-t-il ajouté, joue un rôle important, celui de mieux nous faire comprendre les traditions et les forces culturelles, sociales et économiques qui font de cette région l'une des plus dynamiques et des plus influentes du monde."

La Loi sur la Fondation Asie-Pacifique demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au Conseil d'administration de fournir, peu après le quatrième anniversaire de la création de la Fondation, un rapport d'évaluation sur les activités de cette dernière. Il est recommandé dans ce rapport que la Fondation poursuive ses activités conformément au mandat qui lui a été confié par le

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada